

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

25349563

Déposé
06-08-2025

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0461582517

Nom(en entier) : **CENTRE PILOTE POUR LA FORMATION ET L' ECONOMIE SOCIALE**

(en abrégé) :

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège Rue Jean-Baptiste Loriaux(FLG) 3B
: 6210 Les Bons Villers**Objet de l'acte :** SIEGE SOCIAL, DEMISSIONS, NOMINATIONS

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des membres de l'association sans but lucratif **CENTRE PILOTE POUR LA FORMATION ET L'ECONOMIE SOCIALE**, ayant son siège à 6210 Frasnes-lez-Gosselies (Les Bons Villers) – rue Jean-Baptiste Loriaux, 3 B.
RPM 0461.582.517 (Charleroi)

Réunie le 10.06.2025.

Est extrait ce qui suit :

(...)

5. Démission de Monsieur Jasinski en tant qu'administrateur et membre de l'assemblée générale
Lettre de démission soumise à l'AG.
Approuvé.

6. Démission de Madame Marie Jandrain en tant que membre de l'assemblée générale
Lettre de démission soumise à l'AG
Approuvé.

7. Admission de Monsieur Didier Vermuse, domicilié à 6210 Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies), rue Trichon 4A, en tant qu'administrateur et membre de l'assemblée générale
Approuvé.

8. Admission de Madame Marie-Anne Dewez en tant que membre de l'assemblée générale
Approuvé.

9. Déménagement de l'ASBL Centre Pilote pour la Formation et l'Economie Sociale dont le nouveau siège social se situera à 6210 Frasnes-Lez-Gosselies, 8a rue de Sart-Dames-Avelines (site d'Agricoeur)
Prévu pour le 1er juillet 2025 sur le site d'Agricoeur : préfabriqué, aménagement d'une entrée pompiers, convention achat de la grille pompier à partager avec Agricoeur (300 euros + 21% de TVA tous les mois, 150 euros acompte pour provision charges, entretien du jardin et de la haie, voir convention de services).

10. Modification des statuts au Moniteur Belge

- Modification de l'adresse du siège social
- Changement dans la structure de gouvernance

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").

Démarche via l'étude notariale Gribomont Fonteyn.
Approuvé.

(signé) Brahim MGHARI
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").